

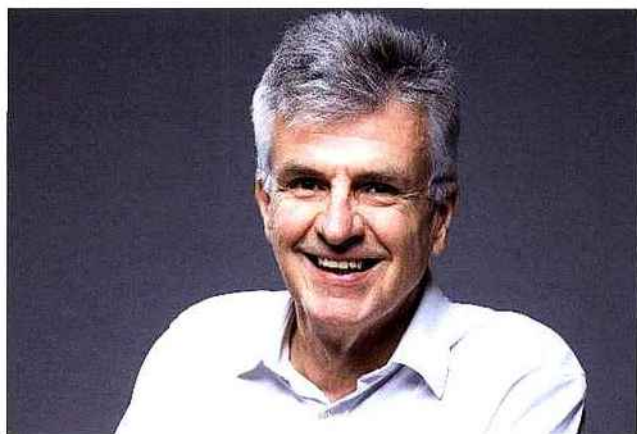
# Cédants et Repreneurs d'Affaires, l'expert de la transmission d'entreprise



► RM

Créée en 1985 dans l'objectif d'aider à la transmission d'entreprise en mettant en relation les cédants et les repreneurs d'affaires, l'association Cédants et Repreneurs d'Affaires (CRA) a renouvelé cette année son partenariat avec la Caisse d'Épargne Nord France Europe dans le cadre de la 7ème édition de la Journée de la Transmission et de la Croissance Externe.

**L**e CRA, association nationale, est une organisation décentralisée, constituée de 72 délégations réparties sur tout le territoire, qui entretient des relations très étroites avec les institutionnels spécialisés départementaux, régionaux et nationaux, concernés par la transmission d'entreprises, notamment l'ACFCI, les CCI, OSEO, les mairies, les chambres de métiers, le MEDEF, la CGPME etc. Les délégations sont animées par 220 délégués qui sont représentés par d'anciens dirigeants ou propriétaires d'entreprises à la retraite qui souhaitent se sentir utile en transmettant leur expérience via des conseils pratiques et simples à mettre en œuvre. Dans les Hauts-de-France, il y a deux délégués à Lille, un à Valenciennes, deux à Arras, trois au Touquet/Etaples/Boulogne, et enfin trois



*Bertrand Carrot, Administrateur au CRA et conseil en stratégie de transmission d'entreprise*

D. R.

en Picardie. Lors de la Journée de la Transmission et de la Croissance Externe, le CRA Hauts-de-France sera représenté par Jean-Loup de Beco qui est depuis février 2016, le Délégué Lille. Celui-ci explique que « cette matinée est importante pour le CRA afin de communiquer sur l'ensemble de ses missions et d'expliquer aux repreneurs et cédants, quel est l'intérêt de devenir adhérent ou encore de disposer d'informations à la fois sur les sociétés à vendre et sur les repreneurs potentiels situés au sein de la région Hauts-de-France. » Grâce à un réseau de proximité, le CRA peut ainsi intervenir efficacement auprès de propriétaires qui souhaitent vendre leur entreprise ou encore trouver un associé ou un partenaire afin de résoudre leur projet de transmission.

### **Des prestations globales et personnalisées à destination des repreneurs et cédants**

Aujourd'hui, le CRA dispose d'un portefeuille qui comprend entre 1000 et 1 200 repreneurs et 500 à 600 entreprises à vendre en permanence. Au quotidien, le CRA accueille de nombreux candidats repreneurs sélectionnés au cours d'entretiens individuels, pour leurs compétences, leur motivation, leurs disponibilités financières et leur capacité à gérer de façon optimale la transmission de leur entreprise. A cette fin, le CRA organise notamment à leur attention des stages de formation à la reprise d'entreprise. Il faut savoir que reprendre ou céder une entreprise est une opération complexe qui ne s'improvise pas. De nombreuses questions sont en suspens : quelle cible ? Valeur de l'entreprise ? Quel mode de financement ? Garantie de passif ? Pour y apporter des réponses concrètes, CRA Formation, leader de la formation à la transmission d'entreprise, organise en Ile de France, à Lyon et en régions, plus de 15 stages de 3 semaines et de nombreux séminaires de une ou deux journées. « Ces dernières permettent aux repreneurs de disposer de l'ensemble des outils nécessaires pour réussir leur projet de reprise » précise Jean-Loup de Beco. Après inscription, le CRA propose à ses adhérents candidats à la reprise de participer à un groupe de repreneurs afin d'éviter l'isolement. « Les délégués CRA constituent des groupes de 8 à 10 personnes qui s'entraident depuis l'élaboration du Projet de Reprise jusqu'aux négociations finales et au closing » explique-t-il. Dès leur inscription au CRA, les adhérents repreneurs s'entourent d'une équipe d'experts (expert-comptable, avocat...) qui les aident durant toute la durée de leur démarche. « A cette fin, le CRA sélectionne, sur toute la France, plus d'une centaine d'experts en privilégiant à la fois leur compétence, leur réactivité et l'intérêt qu'ils portent à la Transmission d'entreprise »



*Jean-Loup de Beco, Délégué Lille CRA depuis février 2016*

précise Bertrand Carrot, administrateur au CRA et conseil en stratégie de transmission d'entreprise. Il ajoute que « le CRA sélectionne aussi pour ses adhérents des intermédiaires en transmission qui proposent un choix d'affaires à céder sur le site CRA qui sont régulièrement consultées par les 1 400 repreneurs CRA. Ces derniers sélectionnent anonymement, des repreneurs qui ont déposé une annonce sur le site ou encore accompagnent les repreneurs dans leur négociation avec les cédants. »

A l'endroit des cédants, le CRA les aide à formaliser leur offre et les conseille pour remplir un dossier de présentation de leur activité, de leurs services et de leurs produits. Comme pour les repreneurs, le CRA Formation propose également des journées de sensibilisation à la cession pour les cédants afin de les aider à préparer en amont la transmission de leur société. « De nombreux thèmes sont abordés tels que les choix patrimoniaux et fiscaux, toilettage de l'entreprise, profil du repreneur, méthode de valorisation, préparation à la négociation » souligne Jean-Loup de Beco.

### **Les Trophées CRA de la reprise 2016**

Les Trophées CRA de la Reprise, organisés depuis déjà 9 ans par l'Association nationale Cédants et Repreneurs d'Affaires, récompensent les repreneurs d'entreprise les plus talentueux et encouragent l'esprit entrepreneurial en France. Cette année, les lauréats ont reçu leur trophée au cours d'un temps fort, lors du Salon Entrepreneurs de Paris en février 2016. AUDECIA, BNP Paribas, GAN assurances, VAROCLIER Avocats et BFM BUSINESS, partenaires des Trophées de la Reprise, ont apporté leurs expertises respectives à l'association nationale CRA pour l'organisation de cet événement et pour la sélection des lauréats.